

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Remboursement de droit

- Demande à adresser dans les 14 jours francs (délai légal de rétractation*) à la signature du contrat de formation et/ou du dossier d'inscription web.
 - Fermeture d'une Unité d'Enseignement OU modification majeure du planning par le CNAM.
- ⇒ Toute demande de remboursement, au-delà du délai légal de rétractation avec pour motif des cours ayant les mêmes horaires, horaires professionnels non compatibles avec les heures de cours ne sera pas acceptée.

Remise gracieuse éventuelle pour d'autres motifs au-delà du délai légal

- Exemples : grave problèmes médicaux, déménagement pour raison professionnelle ... (sur présentation de justificatifs).
- ⇒ La remise gracieuse est soumise à l'appréciation de la direction CNAM

Pièces à envoyer par courrier recommandé avec Accusé de réception

- Lettre de l'élève avec le motif de la demande
- Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'étudiant.e (si le nom est différent : joindre une procuration autorisant le virement sur un autre compte et la photocopie de la carte d'identité de la personne qui a obtenu la procuration)
- Reçu de paiement (si paiement par chèque, merci de joindre également le relevé bancaire où apparaît l'encaissement du chèque)

N.B : Le délai de traitement pour un remboursement de droit est de minimum 3 mois.

* Le délai légal de rétractation prend effet à la signature du contrat de formation professionnelle.